

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI6722 – Renseignement et enjeux sociopolitiques
Mardi 15h30 à 18h30

Nom de l'enseignant
francis.fortin@umontreal.ca

Disponibilités
Avant le cours et par courriel.

Descripteur du cours

Savoir reconnaître les vulnérabilités et les menaces relatives à la sécurité intérieure, à long terme. Savoir identifier les développements politiques, démographiques, culturels, juridiques qui peuvent influencer la sécurité intérieure.

Objectifs du cours

À la fin de cours, l'étudiant (e) sera en mesure de :

- Analyser les enjeux sociopolitiques liés à l'orientation, la collecte, l'analyse et l'évaluation du renseignement dans un contexte d'application de la loi, en identifiant leurs impacts et implications.
- Comparer et contraster les particularités des implications légales, éthiques et sociales associées aux différents types de renseignement, y compris le renseignement criminel, de sécurité, de défense et étranger.
- Développer et appliquer une méthode systématique pour évaluer les menaces criminelles en utilisant des critères objectifs, et formuler des recommandations stratégiques pertinentes basées sur cette évaluation.
- Évaluer l'impact de l'émergence et du développement de nouveaux outils et méthodes de renseignement, en examinant leur efficacité et leurs implications dans un cadre contemporain.

Approches pédagogiques

Le cours est construit autour de présentations magistrales, mais surtout de discussions, de débats et d'études de cas. Il est attendu que les étudiants préparent les séminaires en lisant les textes associés à chaque séance et prépare leur participation.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Les méthodes d'évaluations sont diversifiées. Elles incluent une participation active aux échanges ainsi que deux travaux l'un nécessitant de l'analyse de contenu et l'autre la conceptualisation et l'application d'une méthodologie d'évaluation de menace.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Participation aux échanges	20 %	Toute la session
Travail 1 : Une réputation à blanchir	25 %	2024-02-13 (15h30)
Travail 2 : l'évaluation de menace à partir de renseignement criminel	25 %	2024-03-26
Travail de session : biographie d'un informateur	30 %	2024-04-02 ou 2024-04-09

Présentation des travaux

Tous les travaux doivent être soumis sous forme de document Word en utilisant la police Times New Roman en taille 12, l'interligne simple. Les marges du document doivent rester normales, et les normes de citation doivent être APA 7th édition.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Date	Contenu
Introduction au renseignement et ses enjeux.	
2024-01-09	1. Présentation du cours et des objectifs pédagogiques. Introduction sur le renseignement.
2024-01-16	2. Les sphères d'activité du renseignement à travers l'histoire : le cas du FBI et de la CIA. Contenu obligatoire 2.1. 2000 ans d'histoire. Edgar Hoover - le FBI parties 1 et 2 (fichiers disponibles sur Studium) 2.2. 2000 ans d'histoire. La CIA - son histoire (fichiers disponibles sur Studium)
2024-01-23	3. Renseignement et contexte policier. Le renseignement de sécurité et criminel au Québec et au Canada. Concepts de haute et basse police. Lecture(s) obligatoire(s) 3.1. United Nations Office on Drugs and Crime. (2010). Criminal intelligence: manual for front-line law enforcement. Repéré à https://www.unodc.org/documents/organized-crime/Law-Enforcement/Criminal_Intelligence_for_Front_Line_Law_Enforcement.pdf Exercice en classe : l'évaluation initiale d'un phénomène criminel.
2024-01-30	4. La source humaine au cœur du renseignement partie 1. L'utilisation de l'agent source dans les causes criminelles au Canada : succès, déceptions et enjeux. Lecture(s) obligatoire(s) 4.1. Miller, J. M. (2011). Becoming an informant. Justice Quarterly, 28(2), 203-220. Lectures complémentaires 4.2. Osterburg, J. W., & Ward, R. H. (2010). Informants: cultivation and motivation. In Criminal investigation: A method for reconstructing the past. Anderson.
2024-02-06	5. La source humaine au cœur du renseignement partie 2: l'organisation policière et ses informateurs. Notion de pouvoir. Stratégies de négociation. Relations contrôleur-informateur. Lecture(s) obligatoire(s) 5.1. Turcotte, M. (2008). Shifts in police-informant negotiations. Global Crime, 9(4), 291-305. http://doi.org/10.1080/17440570802543508
2024-02-13	6. L'échange de renseignement et les enjeux éthiques. Discussion et enjeux entourant le cas "une réputation à blanchir". Lecture(s) obligatoire(s)

	<p>6.1. Melchers, R. F. (2012). The Maher Arar Case: Implications for Canada-US Law Enforcement Cooperation. HeinOnline, JIJS 37, 1–11.</p> <p>Lectures complémentaires</p> <p>6.2. Chopin, O. et Oudet, B. Renseignement et sécurité. Armand Collin. Paris.208p. Chapitre 6.</p> <p>Dépôt du travail 1.</p>
Connaître et prédire	
2024-02-20	<p>7. Le travail de l'analyste. Quelques scénarios et comment passer de la théorie à la pratique. Scénarios réels d'analyse criminelle.</p> <p>Lectures obligatoires</p> <p>7.1. Smith, J. J., Santos, R. B., & Santos, R. G. (2017). Evidence-Based Policing and the Stratified Integration of Crime Analysis in Police Agencies: National Survey Results. Policing: A Journal of Policy and Practice.</p> <p>Présentation des cas d'analyse (évalué dans la participation aux échanges)</p>
2024-02-27	<p>8. L'évaluation de la menace criminelle. L'évaluation des torts à la société civile selon les modèles de « policing ». Présentation des modèles évaluatifs et leurs forces et faiblesses.</p> <p>Lectures obligatoires</p> <p>8.1. Tusikov, N. (2012). Measuring organised crime-related harms: exploring five policing methods. Crime, Law and Social Change, 57(1), 99–115.</p> <p>8.2. Hamilton-Smith, N., & Mackenzie, S. (2010). The geometry of shadows: a critical review of organised crime risk assessments. Policing & Society, 20(3), 257-279.</p> <p>Lectures complémentaires</p> <p>8.3. Service Canadien de renseignement criminel, (2007). Méthodologie d'évaluation intégrée des menaces (pp. 1–32). [En ligne] www.cisc.gc.ca/products_services/ita_methodology_2007_f.pdf Page consultée le 18 septembre 2012</p> <p>8.4. Europol (2010) - Octa 2009 - Eu Organised Crime Threat Assessment. Repéré à https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/octa2009_0.pdf</p>
2024-03-05	Semaine de lecture
Quand le renseignement dépasse les frontières	
2024-03-12	<p>9. Le renseignement de sécurité et la sécurité nationale.</p> <p>Lectures obligatoires</p>

	9.1. Gill, P., & Phythian, M. (2018) How democratic can Intelligence be in Phythian, M., & Gill, P. (2006). <i>Intelligence in an Insecure World</i> . John Wiley & Sons.
2024-03-19	10. Le renseignement général. Histoire du renseignement. De l'espionnage au renseignement. Renseignement et raison d'État. L'action secrète. Covert action, action clandestine et déstabilisation. Les opérations internationales. Lectures obligatoires 10.1. Chopin, O. et Oudet, B. Renseignement et sécurité. Armand Collin. Paris. 208p. Chapitre 5. Exercices en classe <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation éthique d'un dilemme en renseignement. • Les actions clandestines de la CIA.
2024-03-26	11. Le renseignement extérieur au Canada. Approche canadienne. Pourquoi le Canada n'a pas de CIA? 11.1. Munier, M. (2021). The Canadian national intelligence culture: A minimalist and defensive national intelligence apparatus. <i>International Journal</i> , 76(3), 427-445. Dépôt du travail 2.
2024-04-02	12. Exposés oraux
2024-04-09	13. Exposés oraux

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Andrew, C., Aldrich, R. J., & Wark, W. K. (2009). *Secret intelligence: A reader*. Routledge.

Baker, D., & Hyde, M. (2011). Police have customers too. *Police Practice and Research*, 12(2), 148–162.
<http://doi.org/10.1080/15614263.2010.512131>

Baker, R. O. (2007). HUMINT-centric operations: developing actionable intelligence in the urban counterinsurgency environment. *Military Review*, 87(2), 12.

Barno, D. W. (2006). Challenges in fighting a global insurgency. *Parameters*, 36(2), 15.

Brodeur, J.-P., & Dupont, B. (2006). Knowledge Workers or “Knowledge” Workers? *Policing and Society*, 16(1), 7–26. <http://doi.org/10.1080/10439460500399304>

Bulinge, F. (2006). Le cycle du renseignement : analyse critique d'un modèle empirique. *Market Management*, 6(3), 36. <http://doi.org/10.3917/mama.033.0036>

Charters, D. A. (2012). Canadian Military Intelligence in Afghanistan. *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, 25(3), 470–507. <http://doi.org/10.1080/08850607.2012.652533>

Chesterman, S. (2008). 'We Can't Spy ... If We Can't Buy!': The Privatization of Intelligence and the Limits of Outsourcing “Inherently Governmental Functions.” *European Journal of International Law*, 19(5), 1055–

1074. <http://doi.org/10.1093/ejil/chn055>
- Chopin, O., & Oudet, B. (2016). Renseignement et sécurité. Armand Colin.
- Cox, J. (2010). Le renseignement : définitions, notions et gouvernance. Service d'information et de recherche parlementaires - Parliamentary Information And Research Service, 1–26.
- Coyne, J. W., & Bell, P. (2011). The role of strategic intelligence in anticipating transnational organised crime: A literary review. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 39(1), 60–78. <http://doi.org/10.1016/j.ijlcj.2011.02.003>
- de Lint, W., O'Connor, D., & Cotter, R. (2007). Controlling the flow: Security, exclusivity, and criminal intelligence in Ontario. *International Journal of the Sociology of Law*, 35(1), 41–58. <http://doi.org/10.1016/j.ijsl.2007.01.001>
- Denécé, É. (2011). L'éthique dans les activités de renseignement. *Revue Française D'administration Publique*, 140(4), 707. <http://doi.org/10.3917/rfap.140.0707>
- Europol (2010) - Octa 2009 - Eu Organised Crime Threat Assessment. Repéré à https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/octa2009_0.pdf
- Evans, J. M., & Kebbell, M. R. (2012). The effective analyst: a study of what makes an effective crime and intelligence analyst. *Policing and Society*, 22(2), 204–219. <http://doi.org/10.1080/10439463.2011.605130>
- Hamilton-Smith, N., & Mackenzie, S. (2010). The geometry of shadows: a critical review of organised crime risk assessments. *Policing & Society*, 20(3), 257-279.
- Holbrook, D., Ramsay, G., & Taylor, M. (2013). "Terroristic Content": Towards a Grading Scale. *Terrorism and Political Violence*, 25(2), 202–223. <http://doi.org/10.1080/09546553.2011.653893>
- Hoogenboom, B. (2006). Grey intelligence. *Crime, Law and Social Change*, 45(4-5), 373–381. <http://doi.org/10.1007/s10611-006-9051-3>
- Innes, M. (2000). "Professionalizing" the role of the police informant: The British experience. *Policing and Society*, 9(4), 357–383. <http://doi.org/10.1080/10439463.2000.9964823>
- Joh, E. E. (2009). Breaking the law to enforce it: Undercover police participation in crime. *Stanford Law Review*, 62(1), 155–199.
- Lefebvre, S. (2009). Canadian Security Intelligence Challenged. *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, 22(3), 548–555. <http://doi.org/10.1080/08850600902897207>
- Melchers, R. F. (2012). The Maher Arar Case: Implications for Canada-US Law Enforcement Cooperation. *HeinOnline*, *JJIS* 37, 1–11.
- Osterburg, J. W., & Ward, R. H. (2010). Informants: cultivation and motivation. In *Criminal investigation: A method for reconstructing the past*. Anderson.
- Ratcliffe, J. (2005). The Effectiveness of Police Intelligence Management: A New Zealand Case Study. *Police*

- Practice and Research, 6(5), 435–451. <http://doi.org/10.1080/15614260500433038>
- Ribaux, O., & Margot, P. (2003). Case based reasoning in criminal intelligence using forensic case data. *Science & Justice*, 43(3), 135–144.
- Richelson, J. T. (1997). *A century of spies: Intelligence in the twentieth century*. Oxford University Press.
- Ronn, K. V. (2013). Democratizing Strategic Intelligence?: On the feasibility of an objective, decision-making framework when assessing threats and harms of organized crime. *Policing*, 7(1), 53–62. <http://doi.org/10.1093/police/pas056>
- Service Canadien de renseignement criminel. (2007). *Méthodologie d'évaluation intégrée des menaces* (pp. 1–32). [En ligne] www.cisc.gc.ca/products_services/ita_methodology_2007_f.pdf Page consultée le 18 septembre 2012
- Smith, J. J., Santos, R. B., & Santos, R. G. (2017). Evidence-Based Policing and the Stratified Integration of Crime Analysis in Police Agencies: National Survey Results. *Policing: A Journal of Policy and Practice*.
- Strang, S. J. (2005). Project Sleipnir: An analytical technique for operational priority setting. *Royal Canadian Mounted Police*.
- Turcotte, M. (2008). Shifts in police–informant negotiations. *Global Crime*, 9(4), 291–305. <http://doi.org/10.1080/17440570802543508>
- Tusikov, N. (2012). Measuring organised crime-related harms: exploring five policing methods. *Crime, Law and Social Change*, 57(1), 99–115.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.